

## établissements de santé

### Les établissements de santé : un panorama pour l'année 2007

Drees, collection *Études et statistiques*, septembre 2010, 168 pages.

La Drees propose chaque année une synthèse des principales données disponibles sur les établissements de santé français. À travers 38 fiches pédagogiques et synthétiques illustrées de tableaux, de cartes et de graphiques, ce panorama fournit les chiffres clés sur l'activité et la qualité des soins, les capacités et les personnels intervenant dans les structures hospitalières et leur rémunération. Cette édition 2009-2010 propose trois dossiers : le premier a trait aux caractéristiques des centres hospitaliers universitaires (CHU) dont quatre groupes peuvent être distingués (ceux situés dans des zones vieillissantes, ceux de pointe, ceux de proximité et l'AP-HP, qui reste à part) ; le deuxième est

consacré aux déterminants des écarts de salaires entre établissements de santé (qui dépendent de la qualification des salariés, de leur âge, de leur sexe, de leur région et de la taille de l'établissement) ; le dernier concerne les restructurations qui ont affecté les maternités depuis trente ans (passées de 1 369 en 1975 à 572 fin 2007, alors même que la natalité en France est restée dynamique entre 1975 et 2007).

## environnement

### Lignes à haute et très haute tension, santé et environnement

Daniel Raoul, sénateur  
*Les rapports de l'OPECST*, n° 2558, Assemblée nationale, et n° 506, Sénat, 28 mai 2010, 178 pages, 5 euros.

En France, le Réseau de transport d'électricité (RTE), créé le 1<sup>er</sup> juillet 2000, est gestionnaire du réseau le plus important d'Europe avec ses 80 000 km de lignes à haute et

très haute tension. Ces lignes émettent des champs d'extrêmement basses fréquences : il s'agit séparément de champs magnétiques et de champs électriques dont l'impact sur la santé et sur l'environnement est une source de questionnement depuis plus de trente ans. Les normes internationales de protection sont efficaces pour protéger la population des effets à court terme liés aux expositions aiguës. En ce qui concerne les expositions chroniques à faibles doses et dans le long terme, les champs électriques et magnétiques d'extrêmement basses fréquences n'ont pas d'impact sur la santé, sauf peut-être pour trois pathologies pour lesquelles un débat existe (l'électrohypersensibilité, certaines maladies neurodégénératives et les leucémies aiguës de l'enfant) et pour lesquelles, il faut continuer les recherches. Dans ce rapport, le sénateur Daniel Raoul propose des pistes et des mesures concrètes. Par ailleurs, il recommande que s'instaure une meilleure information des rôles de l'État et du RTE auprès

des élus et des associations, des agriculteurs, des riverains et du grand public en général.

## toxicomanie

### Cocaïne et héroïne

INPES, deux brochures : 24 réponses sur la cocaïne poudre, freebase (crack), novembre 2009, 56 pages. 16 réponses sur l'héroïne (rabla, came, tar, dré, poudre, smack, junk...), février 2010, 48 pages.

En 2008, 3,2 % des jeunes Français âgés de 17 ans ont déclaré avoir expérimenté la cocaïne, alors qu'ils n'étaient que 0,9 % en 2000. Le niveau d'expérimentation de l'héroïne est passé de 0,7 à 1,1 % pour la même période. La comparaison avec le cannabis (42,2 % d'expérimentation en 2008) ou l'alcool (92,6 %) relativise cette progression. Cependant il faut observer que cette augmentation de consommation est liée à la baisse continue du prix de ces produits et de leur plus large diffusion... Par ailleurs,



s'ajoute l'évolution des représentations autour des deux produits. Deux brochures ont été éditées, visant à expliquer aux jeunes, sous forme de questions et réponses, les effets trompeurs et néfastes de la consommation de ces deux drogues sur leur santé.

## activité physique et sportive

### La consultation de l'aptitude physique du senior

Sous la direction de Jean Lonsdorfer et de Pierre-Henri Bréchat  
Presses de l'EHESP, avril 2010,  
242 pages, 30 euros.

La pratique d'une activité physique et sportive modérée et régulière est liée à une amélioration de l'état général. Aussi, même en commençant après 50 ans, la pratique des APS a des effets bénéfiques et s'avère être protectrice contre les accidents cardiovasculaires et les chutes, causes majeures de perte de l'autonomie

du sujet âgé. Cependant, les aptitudes physiques ne sont pas toutes les mêmes pour les sujets âgés et dépendent de leur capacité à pratiquer telle ou telle activité, surtout après un arrêt prolongé d'APS. Aussi, dans un souci de prévention, une consultation intitulée « consultation de l'aptitude physique du senior (CAPS) » a été créée pour répondre aux exigences scientifiques de sécurité et de qualité dans ce domaine. Cette CAPS se décompose en plusieurs parties : une consultation médicale à orientation gériatrique ; une évaluation physiologique de l'aptitude physique à l'aide d'une exploration fonctionnelle cardio-vasculaire à l'effort ; un programme d'endurance personnalisé sur ergocycle de neuf semaines, à l'issue duquel un bilan est fait par le médecin coordinateur de la CAPS qui oriente le senior vers des associations labellisées pour poursuivre des APS régulièrement et à long terme. Les auteurs de cet ouvrage présentent cette CAPS à l'aide d'expériences et proposent un mode d'emploi pour ceux qui souhaitent en bénéficier et la mettre en œuvre.



## BRÈVES INTERNATIONALES

7 juillet 2010

### Réduire la pollution de l'air d'origine industrielle

Des règles plus claires et un air plus propre figurent parmi les objectifs sur les émissions industrielles adoptées par le Parlement européen le mercredi 7 juillet. Les normes en matière d'émission d'oxydes d'azote, de dioxyde de soufre et de particules de poussière, qui peuvent représenter un danger pour la santé et l'environnement et contribuer à provoquer des maladies comme le cancer ou l'asthme, seront plus contraignantes à partir de 2016.

8 juillet 2010

### Demande d'interdiction de vente d'aliments issus d'animaux clonés

Lors de la session plénière du 5 au 8 juillet 2010, les députés européens ont demandé une nouvelle législation pour interdire les aliments (lait et viande) issus d'animaux clonés du marché européen. Ils ont également demandé un moratoire sur les denrées alimentaires modifiées par les nanotechnologies, tant que les risques pour la santé ne sont pas écartés.

21 juillet 2010

### OMS : 18<sup>e</sup> conférence internationale sur le sida 2010 : les défis en Europe

Cette conférence internationale s'est tenue à Vienne, en Autriche, du 18 au 23 juillet 2010. Malgré les progrès réalisés, on constate que le nombre de nouveaux cas de VIH ne cesse d'augmenter chaque année dans la Région européenne de l'OMS (plus de 100 000 cas constatés en 2008). La lutte doit être particulièrement accentuée en Europe de l'Est et en Asie centrale pour garantir l'accès à la prévention,

au traitement et aux soins. La ministre en charge de la Santé en France a souligné, lors de cette conférence, l'engagement de la France, premier contributeur européen, dans la lutte contre cette pandémie et a salué le travail international du Gip-Esther auprès de 18 pays.

21 juillet 2010

### Promouvoir la santé sur le lieu de travail

L'Agence européenne pour la santé et la sécurité au travail, l'Euro-Osha, a lancé un nouveau portail web sur la promotion de la santé sur le lieu de travail (PST). En effet, la PST permet d'améliorer la santé, de réduire l'absentéisme, de renforcer la motivation et d'améliorer la productivité. Un programme de PST doit offrir également un environnement de travail sûr et sain pour avoir de l'efficacité. <http://osha.europa.eu/en/topics/whp>

13 au 16 septembre 2010

### 60<sup>e</sup> session du Comité régional de l'OMS pour l'Europe

Des représentants des 53 États membres de la Région européenne se sont réunis à Moscou pour définir le programme d'activités du Bureau régional de l'OMS. Ont été débattus de nombreux thèmes concernant, entre autres, des stratégies pour éradiquer certaines maladies (poliomyélite, rougeole, rubéole...), pour relever les principaux défis de la santé publique et développer des partenariats pour la santé dans la Région européenne de l'OMS... Des séances d'information technique ont porté notamment sur les déterminants sociaux de la santé, la crise financière et son impact sur la santé et les systèmes de santé...

## pandémie grippale

### Mutation des virus et gestion des pandémies : rapport final

Jean-Pierre Door, député, Marie-Christine Blandin, sénatrice  
*Rapport final, Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, A.N., n° 2654, et Sénat, n° 581, enregistré le 21 juin 2010, 256 pages, 6,50 euros.*

En février 2010, dans un rapport d'étape, les deux corapporteurs, Jean-Pierre Door et Marie-Christine Blandin, ont dressé un tableau d'ensemble de la manière dont on peut se prémunir contre les virus mutants et ils ont ainsi analysé le dispositif de lutte contre le virus A/H1N1. Depuis, les rapporteurs de l'OPECST ont poursuivi leurs auditions auprès de l'OMS et des spécialistes, tant en France qu'à l'étranger, pour savoir comment les autorités des

pays concernés avaient géré la pandémie actuelle. Leur rapport final s'intéresse à la dimension scientifique de ces questions, aux connaissances sur les virus en général (pas seulement le virus A/H1N1) et aux travaux de recherche. La réflexion est menée autour de quatre thèmes aboutissant à des propositions : les connaissances sur les virus et leurs mutations ; la manière dont les luttes contre le H1N1, mais aussi le chikungunia, ont été menées et les nombreuses leçons tirées de l'expérience acquise depuis un an ; la nécessaire coordination internationale (une meilleure synergie européenne aurait permis de dialoguer avec plus de force avec les laboratoires) ; la gestion publique de la lutte contre la pandémie (approche plus participative des professionnels de santé et des associations de patients à la politique de la gestion et de la communication de crise).



Les rubriques Lectures, Brèves internationales et En ligne ont été rédigées par Antoinette Desportes-Davonneau.

### Rapport d'activité du Comité de suivi du Plan pour l'amélioration de la qualité de vie des personnes atteintes de maladie chronique, 2007-2011

Ce rapport d'activité 2009 est l'occasion d'évoquer, pour le Comité de suivi de ce plan, les réalisations concrètes qui ont été mises en œuvre. Les principales avancées en 2009 concernent la reconnaissance de l'éducation thérapeutique et de l'accompagnement du patient par la loi HPST du 21 juillet 2009 et l'élaboration des textes d'application qui doivent se concrétiser prochainement dans les régions par l'autorisation des programmes d'éducation thérapeutique du patient (ETP) en ville ou à l'hôpital par les ARS. Sur le terrain, les expérimentations se sont poursuivies et développées. Elles ont montré les bienfaits du sport, et également l'intérêt de renforcer la coopération entre les professionnels de santé et les éducateurs sportifs. D'autres avancées sont à signaler avec l'accroissement du maintien à domicile, avec l'amélioration et la meilleure connaissance des outils d'évaluation des incapacités des personnes handicapées, la prise en charge de nouveaux produits de santé, la poursuite de divers travaux de recherche. À mi-parcours, soit deux ans après l'installation du Comité de suivi, 80 % des mesures du plan ont été lancées et les objectifs initiaux parfois dépassés, notamment en matière de maintien à domicile.

Comité de suivi du plan 2007-2011, Rapport annuel 2009, 29 juin 2010, 56 pages.  
[http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport\\_annuel\\_du\\_comite\\_de\\_suivi\\_2009\\_juin\\_2009\\_.pdf](http://www.sante-sports.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_annuel_du_comite_de_suivi_2009_juin_2009_.pdf)

### Pour une politique nationale d'éducation thérapeutique : rapport complémentaire sur les actions d'accompagnement

En date du 18 février 2010, la ministre en charge de la Santé a souhaité prolonger la mission initiale confiée en 2008 à Dominique Bertrand, Bernard Charbonnel et Christian Saout. Elle a proposé que la mission réponde à une triple demande : dresser une typologie des actions d'accompagnement, préciser l'articulation de ces actions d'accompagnement avec les programmes d'éducation thérapeutique et réaliser un état des lieux du financement actuel des actions d'accompagnement, ainsi que des ressources qui pourraient être utilement mobilisées dans un contexte contraint de dépenses publiques. Les auteurs du rapport, en soulevant plusieurs interrogations proposent des solutions, pour mener à bien une politique d'actions d'accompagnement efficace.

Rapport présenté par Christian Saout, Dominique Bertrand et Bernard Charbonnel, juin 2010, 41 pages.  
[http://www.leciss.org/uploads/tx\\_cissdocuments/100624\\_Rapport-Accompagnement-education-therapeutique.pdf](http://www.leciss.org/uploads/tx_cissdocuments/100624_Rapport-Accompagnement-education-therapeutique.pdf)